

HONORAIRES DE VENTES (TTC, dont TVA 20%)

Prix de vente Jusqu'à 150 000 € = Forfait 10 000 €.

Prix de vente de 150 000 € à 200 000 € = 7 %.

Prix de vente de 200 000 € à 250 000 € = 6 %.

Prix de vente Au-delà de 250 000 € = 5 %.

HONORAIRES DE LOCATIONS (TTC, dont TVA 20%)

BAILLEURS:

- honoraires d'entremise et de négociation = 5 €/m²

- honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de

rédaction du bail = 10 €/m²

- honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée et sortie = 3 €/m²

LOCATAIRES:

- honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de

rédaction du bail = 10 €/m²

- honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée et sortie = 3 €/m²

*** Ensemble des honoraires à compter du 01/04/2017 ***